

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 5 novembre 2024 - EEPU Voltaire à Issy-les-Moulineaux

Présents : Madame Sabine LAKE-LOPEZ pour la mairie, Monsieur Sébastien MASSON directeur du service éducation, Monsieur Luc DUCLOVEL référent de secteur pour le périscolaire, Monsieur Xavier MARTINEZ PEREZ directeur pour les temps de pause méridienne

Représentants de parents d'élèves : Mesdames PETRACHI, GREGOIRE, CHARLES, AIT RAMDANE, VOLLMAN, ABERGEL, LEMAIRE, Messieurs PETRALIA et FOURNIER,

Equipe enseignante : Mesdames DAUBIN-PUJOS Catherine, PRIOU Marie-Claire, ARAUJO Catarina, CHENEVEAUX Elsa, TELLIER Nathalie, HAMERY Florence, THAMIN Camille, KURZEJA Elise et Madame CRITICOS Solange

Excusés : Monsieur Barbot, Monsieur Alban Lebec

- 1. Approbation de l'ordre du jour avec ajout d'un point sur le protocole pHare**
- 2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole** : Il y a eu 190 votants sur les 360 inscrits, 18 votes blancs ou nuls, le nombre de suffrage exprimé est de 172 soit un taux de participation de 56,55 % contre 57,83 % l'an dernier. Les 8 sièges sont pourvus par les représentants de parents d'élèves FCPE.
- 3. Mode de fonctionnement et rôle du Conseil d'Ecole et règlement intérieur de l'école** : Les représentants de parents d'élèves élus titulaires ont voix à la parole, les suppléants ne participent que s'ils remplacent un titulaire mais ils peuvent assister au Conseil d'Ecole. L'ordre du jour est souvent conséquent, il convient donc de ne pas y ajouter d'autres questions. Le Conseil d'Ecole vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école, donne son accord pour l'organisation des APC, est consulté sur l'utilisation des locaux, donne son avis et toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et toutes les questions intéressant la vie de l'école : actions pédagogiques et éducatives entreprises pour réaliser les objectifs nationaux, utilisation des moyens alloués à l'école, conditions de bonne intégration d'élèves handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et discrimination en particulier de harcèlement, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
Le règlement intérieur est approuvé, il y a peu de modifications : interdiction d'objets connectés mis en gras pour renforcer ce point, tout comme le point sur les dispositions prises pour prévenir le harcèlement, le numéro d'appel en cas de suppositions supposées d'intimidation et/ou de harcèlement sera ajouté à ce point. Il sera envoyé au service de reproduction cette semaine.
- 4. Effectifs de rentrée et organisation pédagogique, bilans sur les classes à double niveau en ce début d'année** : A ce jour, il y a 202 élèves (une radiation

au CE2/CM1 hier), ils sont 111 au cycle 2 : CP 31, CE1 47 et CE2 33. Au cycle 3, ils sont 91 : CM1 43 et CM2 48. Le dispositif ULIS accueille 11 élèves. A savoir que les effectifs sortants de 48 CM2 ne seront pas totalement couverts par les 22 futurs CP attendus à la prochaine rentrée. Une nouvelle fermeture est à craindre avec la poursuite d'une structure d'école en double niveaux avec des effectifs chargés.

Bilan des classes à double niveau : Madame Daubin-Pujos, enseignante au CP/CE1 (10/13) a l'impression de gérer deux petites classes, c'est agréable. L'enseignante adore. Les élèves sont autonomes et investis. Madame Kurzeja, enseignante au CE1/CE2 (10/18) note que les CE1 sont très autonomes et les CE2 le sont beaucoup moins. Les effectifs sont denses, 28 élèves, cela est donc plus difficile de s'occuper des élèves non autonomes. Madame Hamery, enseignante au CE2/CM1, précise que l'ensemble des élèves de niveau CE2 sont en double niveau, y compris ceux qui sont un peu moins autonomes. C'est un peu plus difficile pour eux et pour la classe de façon générale.

5. **Résultats des évaluations nationales de début d'année** : Toutes les classes ont réalisé les évaluations nationales. A l'issue des passations, des élèves peuvent être identifiés « à besoin » : ceux pour lesquels on peut considérer qu'ils sont en difficulté et nécessitent un accompagnement ainsi que des élèves ayant des acquis « fragiles », la vigilance de l'enseignant est recommandée. Il faut cependant relativiser car un échec peut être lié à seulement un ou deux items échoués ou à une épreuve chronométrée. En général, les élèves « à besoin » sont déjà identifiés par les enseignants dès le début de l'année.

CP : 3 élèves à besoin et 5 fragiles,

CP/CE1 : quelques fragilités, pas d'élèves à besoin, à noter que les compétences sont atteintes mais les élèves ne sont pas allés au bout,

CE1 : 5 élèves à besoin et 11 fragiles en français, 9 à besoin et 12 fragiles en mathématiques,

CE1/CE2 : 3 à besoin au CE2 : 4 en français (lecture fluence et grammaire) et 5 en mathématiques

CE2/CM1 : Sur les 16 CE2 : 6 sont à besoin en mathématiques et 5 en français dont deux dans les deux domaines, sur les 11 CM1 : 1 à besoin en mathématiques et français et 3 fragiles en mathématiques

CM1 : 6 élèves en besoin en français et 6 en mathématiques, dont 4 dans les deux domaines,

CM2A : 2 élèves à besoin en mathématiques et français

CM2B : 1 en français et à besoin en mathématiques, 4 à besoin en français et 2 voire 3 en mathématiques, en français la difficulté est sur la fluence avec 7 élèves à besoin sur 24 CM2. A noter que la difficulté du texte est significative pour les élèves qui manquent de vocabulaire cela fait chuter le score. L'item le plus échoué est le calcul mental et mémorisé, comme dans la classe de CM1.

ULIS : Les élèves ont bénéficié d'un livret de passation adapté et de davantage de temps. Tous les items ne peuvent être faits. Les résultats sont totalisés dans leur classe d'inclusion.

Madame l'Inspectrice a octroyé un remplaçant pour venir en soutien pour les passations d'évaluation dans les double niveaux, nous l'en remercions, il a été fort utile.

6. **Projet d'école : rappel des actions envisagées et avenant pour cette année :**

Suite à l'évaluation du regroupement d'écoles, l'équipe a proposé un projet CNR (Conseil national de la refondation : notre école, faisons-la ensemble) WebTV. Monsieur Barbot formera l'équipe à l'utilisation des outils et toutes les classes pourront ainsi participer. Un avenant sera rajouté au projet d'école actuel. Le projet d'école avait été présenté en Conseil d'École quand il a été validé par Madame l'Inspectrice, voici pour rappel ses grandes lignes. Il a trois axes :

- Améliorer les résultats des élèves au regard du socle commun en renforçant la maîtrise de la langue française orale et écrite dans tous les champs disciplinaires et les mathématiques - Axe 1 du projet académique « des dynamiques renouvelées au coeur des apprentissages »
Fiche action 1.1 : production d'écrits sur le blog
Fiche action 1.2 : énoncés de problèmes
Fiche action 1.3 : Prix des Incorruptibles
- Construire un parcours citoyen et écocitoyen exploitant l'environnement des élèves - Axe 2 du projet académique « Des collectifs apprenants et engagés »
Fiche action 2.1 : débat « philo »
Fiche action 2.2 : jardinons à l'école
Fiche action 2.3 : sensibilisation à l'environnement avec le partenaire Scolarest
Fiche action 2.4 : inclusion des élèves en situation de handicap/élèves à besoins spécifiques
Fiche action 2.5 : vivre et être scolarisé avec des élèves différents
Fiche action 2.6 : la vie à l'école : j'en débats !
- Ouvrir l'esprit des élèves à l'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste en poursuivant la mise en oeuvre du parcours artistique et culturel - Axe 3 du projet académique « Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation »
Fiche action 3.1 : savoir rouler à vélo
Fiche action 3.2 : dispositif activités équestres adaptées
Fiche action 3.3 : vers une école aux valeurs olympiques « Objectif 2024 »
Fiche action 3.4 : arts et culture

7. **Projets pédagogiques dans les classes** : Les classes ont différents projets, certains anticipés dès la fin de l'année et d'autres au fil de l'an, tel le projet de partenariat musical municipal. Voici donc quelques projets :

Escalade : CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1 et CM2

Piscine : CP, CP/CE1, CE1/CE2, Ulis

Poney : Ulis

WebTV : toute l'école

Micro Architecture, Mini Maousse avec la Cité de l'architecture et du patrimoine sur le thème de la cabane (maquette et/ou rédaction d'un conte et/ou conception d'un jeu) : CE1 et CM1

Primaires au cinéma : CE1 et CE1/CE2 (production d'une œuvre littéraire ou artistique sur chaque film)

Musée de la carte à jouer avec visite et atelier

Visite de la Tour aux figures

Concours robotique : en avril CM2

Recyclage des piles, des jouets (sauf ceux à piles)

Animations proposées par le prestataire de la restauration Scolarest

Prix des Incorruptibles

Intervention d'une intervenante anglophone : l'assistante Carolina from Florida,

Intervention d'une intervenante germaniste : Mayline au second semestre.

8. **PAI** : 12 PAI ont été remis, 8 ont été transmis en mairie pour lesquels des ordonnances de moins de 3 mois sont manquantes. 2 PAI sont à remettre par des familles encore.

9. **Aides aux élèves** : APC, enseignantes Rased, autres dispositifs PPRE, PAP, PPS

Madame l'Inspectrice a précisé les horaires de mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires : le matin avant la classe de 8h05 à 8h35 ou après la classe en fin de journée après 15 minutes de pause, avec le goûter dans la classe ou au restaurant scolaire. Les parents récupèrent leur enfant en fin d'APC ou peuvent l'inscrire à l'étude, à laquelle l'enseignant d'APC les conduit. Les APC se déroulent à raison d'une heure par semaine.

Le Rased est composé de la psychologue Florine Cevaer, d'Hélène Dermilly (enseignante spécialisée dans les aides à dominante relationnelle) et de Justine Burteaux (enseignante spécialisée dans les aides à dominante pédagogique).

Madame Cevaer devrait reprendre à 100 % en décembre. Un conseil des maîtres a permis de présenter les demandes d'aide pour nos élèves.

Les autres dispositifs sont les suivants : PPRE, PAP et PPS. Le Projet personnalisé de Réussite Educative est mis en place pour des élèves pour lesquels certaines compétences ne sont pas maîtrisées ou risquent de ne pas l'être, c'est un dispositif purement pédagogique avec des objectifs à atteindre pour une période. Il est rédigé conjointement avec les familles qui sont partie prenante du PPRE. Il

est présenté, appliqué et fait l'objet d'un bilan final aux familles. C'est un PPRE de circonscription ;

Le Projet d'Accueil Personnalisé s'adresse aux élèves ayant des troubles durables et installés (dys...), il permet des aménagements pédagogiques, du temps scolaire pour une prise en charge extérieure. Le Projet Personnalisé de Scolarisation concerne des élèves ayant des troubles reconnus par la MDPH ; il permet des aménagements de la scolarité (matériel, AESH...).

10. Dispositif Ulis : comment se déroulent les inclusions ?

11 élèves sont scolarisés dans le dispositif, deux nouveaux élèves ont rejoint le groupe. Ils sont présents sur tous les niveaux sauf au CP. Ils sont inclus en langue étrangère anglaise et en EPS. Selon les besoins et les possibilités, ils peuvent aller dans leur classe d'inclusion pour les activités artistiques, questionner le monde ou histoire/géographie et sciences, en mathématiques, en français, en lecture (un seul élève concerné). Pour certains élèves, l'inclusion est difficile. Les élèves de cycle 2 font les récréations avec les camarades de la classe. Deux élèves de la classe ont une notification pour une AESH individualisée, les autres ont l'AESHco. Face aux difficultés au CM1, une co-intervention a été instaurée : des élèves se rendent dans le dispositif Ulis durant 30 minutes le mardi et le vendredi, en petit groupe pour travailler la lecture et la compréhension (même méthode utilisée dans le dispositif et au CM1).

11. Dates à retenir : LSU rencontres avec les familles le 8 février et fête d'école le 28 juin

12. Information sur l'occupation des locaux hors temps scolaire

Du 09/09 au 05/07/2025, danse des Amériques avec ADECA le mardi et le jeudi de 20h à 22h dans le gymnase ; le lundi de 18h30 à 22h et le mardi de 18h à 20 h il y a des séances de tai chi chuan et Chi Kong.

13. PPMS et exercices de sécurité :

L'exercice d'évacuation incendie s'est bien déroulé. L'exercice PPMS intrusion consistait à se cacher sans faire de bruits, les élèves sont restés silencieux 10 minutes.

14. Bilan financier de la coopérative scolaire et appel aux dons :

Le solde de la coopérative est de 3999,40 en ce début d'année. Les dons sont mutualisés, chaque classe peut bénéficier d'une coopérative de 300 euros par an pour acheter des livres, du matériel de sciences, pour bénéficier de sorties, s'inscrire au Prix des Incorruptibles et disposer des livres... Un appel aux dons sera fait prochainement.

15. Nettoyage des locaux, travaux réalisés et demandes de travaux et de matériel d'équipement :

Cette année civile souligne Monsieur Masson, directeur du service Education en mairie, il y a eu de nombreux travaux sur l'école : films occultants pour les portes vitrées des salles du rdc, réfection de l'ascenseur cet été et la végétalisation de la cour.

Le nettoyage des classes a posé souci cet été : les salles sont vidées pour être nettoyées et le mobilier a été déposé au hasard dans les salles de classe. Il serait souhaitable que le prestataire du ménage prenne à minima une photographie avant de travailler. Tous les enseignants ont dû partir à la recherche de leur mobilier de classe et gérer seuls la manutention lors de la pré-rentrée. A noter qu'avec la nouvelle cour, les escaliers sont un peu plus sales dans la journée.

Nous n'avons pas fait d'autres demandes de travaux.

Le matériel commandé va finalement arrivé en fin décembre ou début janvier, il y a eu un retard (chaises en supplément pour remplacer celles cassées et tabouret haut).

Des demandes de matériel seront faites pour remplacer l'un des micro-ondes cassé pendant les travaux dans la salle des maîtres, un massicot « de compétition », une destructrice de documents et un four pour des activités cuisine.

16. Questions des représentants de parents d'élèves :

- **fonctionnement du périscolaire ?** Nouveau directeur le mercredi, remplaçant de Monsieur Maillard, Alban Lebec le directeur du mercredi est absent mais communiquera aux familles son programme ou ses projets. Voici les quatre grands objectifs du projet éducatif du CLAVIM : proposer aux enfants un cadre de vie qui assure leur sécurité, leur confort et leur bien-être, faire vivre aux enfants une vie collective riche et structurante qui permette à chacun de progresser sensiblement dans l'acquisition et la maîtrise de valeurs citoyennes, faciliter chez l'enfant la construction progressive de son estime de soi (image positive, confiance en soi), permettre la découverte et le développement de ses capacités physiques intellectuelles, d'expression, de création et d'imagination. Les objectifs d'accompagnement du public sont les suivants : encourager les enfants à développer leur compréhension des émotions, de la communication et de la résolution de conflits, afin de renforcer leurs compétences sociales et émotionnelles, encourager les enfants à explorer différentes formes d'expression artistiques, telles que la peinture, le dessin, la danse, la musique et l'artisanat, encourager les enfants à participer régulièrement à des activités physiques et sportives, en mettant l'accent sur l'importance de rester actif pour leur santé. L'équipe d'animation réfléchit jusqu'en décembre aux projets d'animation, il y aura le 34 ème prix des Incorruptibles, la rue aux enfants, l'Ecole de la Philanthropie, le Flag Rugby, Les

horaires du mercredi sont l'accueil entre 7h45 et 9h, départ à 12h ou à 13h30, départ continu entre 17h et 18h30.

Monsieur Duclovel Luc est responsable du périscolaire pour 8 établissements scolaires (hors Clavim), il succède à Monsieur Frédéric Maillard. Il a un rôle de gestion des équipes et de suivi du fonctionnement. Le service Education de la mairie a plusieurs pôles : le périscolaire dont le responsable est Monsieur Thierry Scheers avec deux adjoints Frédéric Maillard et Luc Duclovel et le CLAVIM.

- **visibilité sur les différents interlocuteurs des parents sur le temps scolaire et extra scolaire**, A la demande des représentants de parents d'élèves, la directrice réalisera un trombinoscope avec les noms et photos (pour ceux qui l'acceptent) des différents intervenants sur l'école, il sera distribué aux familles et sur le blog FCPE. Rappel de bonne pratique : si les parents ont une question concernant le temps périscolaire, ils peuvent adresser un e-mail à la directrice 0920293U@ac-versailles.fr qui transfère les demandes aux personnes concernées. En fonction des sujets, les parents peuvent envoyer un message via la plateforme Teliss, en mentionnant périscolaire ou Clavim.

- **comment se déroulent les récréations dans la nouvelle cour ?** Cela se passe très bien. Les élèves disposent de plein d'endroits différents. Certains jouent aux billes, d'autres à la patouille dans la terre, d'autres s'allongent dans les copeaux ou s'agrippent à la via ferrata en montant sur les rondins de bois. L'école est un peu plus sale du coup. Des brumisateurs ont été installés, ils seront testés aux beaux jours. Un tableau a été installé sous le préau, les élèves peuvent écrire dessus avec de grosses craies, les enseignants se montrent vigilants sur ce qui est écrit. Des jeux et marelles devaient être tracés au sol durant les vacances scolaires, Monsieur Masson va se renseigner là-dessus.

Un abri vélo, une cabane de jardin, un amphithéâtre et des grands bacs pour faire du jardinage ont trouvé place sur la cour du haut, face au gymnase.

Depuis la rentrée, un système de « colliers avec une représentation de clé plastifiées » permet de se rendre aux toilettes (5 colliers filles/5 colliers garçons). Cela fonctionne bien, il y a moins de bousculade aux toilettes. Petit rappel fait aux garçons pour qu'ils se lavent les mains après leur passage aux WC.

- **le réhaussement des grilles confirmé par Monsieur de Carrère lors du CE3 de l'année précédente n'a pas été effectué, quelles en sont les raisons ?** La grille sera réhaussée sur le fond de cour comme demandé. La date n'est pas encore connue. Des précisions viendront précise Monsieur Masson.

Les parents d'élèves seront conviés à des commissions (restauration scolaire...), la rencontre sur le sujet avec Monsieur Bernard de Carrère est prévue le 06/11/24.

- **présentation des projets spécifiques de l'équipe FCPE : actions solidaires :**

Reconduction de la collecte pour les banques alimentaires en novembre, les boîtes solidaires : cette action ne sera pas reconduite par manque de besoin, le café des parents se fera le 8 février lors de la remise des LSU. L'équipe FCPE souhaiterait pour voir réaliser plus de rencontres avec les parents. Une salle peut être mise à disposition dans l'école, des rencontres pourraient se faire hors temps scolaire. Les représentants de parents offrent leur aide à l'organisation de la fête de l'école. Ils réalisent et mettent à jour des supports d'information aux parents (rentrée CP, passage en 6^{ème}...). Les représentants de parents d'élèves souhaiteraient organiser « une journée des langues » sur l'école où des parents viendraient présenter un pays, réaliser des activités avec les enfants. La directrice propose de voir cela directement avec les enseignants de leur enfant.

- **le prêt en BCD est-il toujours d'actualité ?** Oui il l'est.

17. Dates des prochains Conseil d'Ecole

Conseil d'Ecole n°2 : vendredi 14 mars 2025

Conseil d'Ecole n°3 : mardi 3 juin 2025

Un pot offert par les représentants de parents d'élèves a clôturé ce premier Conseil d'Ecole.

Solange Criticos, directrice de l'EPU Voltaire